



ARTISANS
COMMERÇANTS
ENTREPRENEURS
ASSOCIATION LOI 1901

LA CHARTE DES VALEURS des ACE du PIC

La Charte énonce les critères de professionnalisme et de savoir vivre que l'association « ACE DU PIC» défend et dont elle veille au respect par ses adhérents.

L'adhérent à l'association « Les ACE du PIC » s'engage à :

1. PROFESSIONNALISME

- Adopter une conduite responsable de façon à préserver la réputation de l'association et à valoriser l'image de cette entité.
- N'accepter que les missions qui relèvent de son champ de compétence et de connaissances en proposant des services ou produits répondant aux critères de qualité.
- Adopter une attitude positive et constructive envers tous les adhérents de l'association ainsi que les invités.

2. RESPECT DU CLIENT ET DES ADHÉRENTS

- Respecter chaque adhérent par un savoir-vivre, faire preuve d'écoute, de conseil et de bienveillance vis à vis de l'ensemble des adhérents.
- Être sincère vis à vis des adhérents et envers les personnes auprès desquelles ils m'auront recommandés.

3. ENGAGEMENT

- Participer aux différentes réunions qui auront lieu régulièrement.

4. INVITATION

- Chaque adhérent a la possibilité d'inviter de nouveaux professionnels, en mettant en avant les valeurs défendues par l'association.

5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- En approuvant cette charte, chaque adhérent reconnaît avoir au préalable pris connaissance du règlement intérieur et des statuts de l'association et l'accepte sans contrainte.

Siège: Les Coulondrines - 72 rue des Erables - 34980 St Gély du Fesc
www.acedupic.fr / acedupic@gmail.com

N° SIRET 483 919 650 00018 - Code APE 9499Z ☎ : 06.62.62.44.12

6. VALEURS FONDAMENTALES

- Écoute et bienveillance
- Honnêteté
- Intégrité et respect
- Transparence, vérité
- Déontologie et éthique
- Motivation
- Confiance
- Recommandation

7. ÊTRE ADHÉRENT C'EST :

- Pouvoir donner un peu de son temps soit dans les projets, soit dans les groupes de travail, ou dans les divers rencontres proposées par l'association.
 - Être participatif en répondant aux différentes demandes des groupes de travail
 - Être porteur des valeurs de l'association ; favoriser des relations conviviales, respectueuses et constructives entre les membres
 - S'engager à donner une attention particulière aux clients recommandés par un membre de l'association
 - Participer aux réunions
 - Faire la promotion de l'association
 - Être force de proposition